

DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

AIDE FINANCIERE AUX CLUBS 2026



Le Comité Directeur du District Aisne de Football a décidé de renouveler la mise en place d'un fonds d'aide aux clubs de l'Aisne pour l'acquisition de matériel sportif, à savoir : **buts mobiles, buts fixes, bancs de touche joueurs, bancs de touche délégués (uniquement pour les clubs de D1) filets pare-ballons, tra-ceuses (hors peinture), mise en conformité de la main-courante pour le con-tournement des bancs de touche (priorité).**

- Taux de subvention : entre 30% et 50% du montant TTC en fonction du nombre de dossiers éligibles
- Plafond maximum de la subvention : 1500 €
- Un seul dossier par club pour un seul type de matériel ou de travaux pourra être déposé
- Le matériel devra être homologué
- Les travaux devront être réalisés par une entreprise
- Priorité sera donnée aux clubs n'ayant pas bénéficié de la subvention en 2025
- Les demandes devront être reçues au District **avant le 30 septembre 2026**
- La facture d'achat de matériel ou de travaux acquittée accompagnée d'une photo du matériel ou des travaux réalisés devra être réceptionnée par le District **avant le 31 décembre 2026** pour prétendre au versement de la subvention

Demande d'aide financière 2026

(à transmettre au district avant le 30 septembre 2026)

Club : _____ Numéro : _____

Descriptif du projet : _____

Type d'achat : _____

Montant du devis TTC : _____ (joindre le devis)

Date : _____

Signature du représentant légal du Club